



CADIOU Charles

Naissance : 5 juin 1908 - Brest (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1941

Résistance : [O.S Arsenal](#), [P.C.F](#), [F.N](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Déporté

Décès : 10 octobre 1981 - Brest (29)

Charles Cadiou est l'avant dernier des sept enfants d'une ménagère et d'un ajusteur. Pupille de la nation après le décès de son père en 1917, Charles Cadiou épouse Félicie Le Guen (1909-1982), le 20 août 1926 à Lambézellec. De cette relation naît quelques mois après leur mariage, leur fils unique Jean Cadiou (1926-1990). En 1928, Charles Cadiou effectue son service militaire. La famille s'installe au 12 rue André Portail avant de se rapprocher du centre ville de Brest et de s'établir au 2 rue Marcellin Berthelot avant guerre.

Ouvrier de l'arsenal, Charles Cadiou est actif dans le syndicalisme dès 1936. Sympathisant du [Parti communiste français \(P.C.F\)](#), il est contacté par [Eugène Kerbaul](#) et [Roger Chaigneau](#) en 1939. Sans adhérer au parti, il reste proche des ces militants, devenus clandestins suite au pacte germano-soviétique.

Sous l'occupation, il semble que la famille ait déménagé au 31 rue Kérivin (où réside également [Georges Féry](#)), probablement pour s'éloigner du centre ville de Brest et de ses bombardements. Charles Cadiou travaille comme électricien-mécanicien à l'usine distillatoire chargée du ravitaillement en eau distillée des accus de sous-marins.

Avec Yves Labous, [Jean Marc](#) et François Paul, il fait partie de l'équipe de militants qui reforment un embryon de comité syndical à l'arsenal en janvier 1941. En avril de la même année, il adhère au [P.C.F](#) clandestin. Il transmet assez rapidement des tracts rédigés en allemand à [Marie Salou](#) pour qu'elle les dépose au fort de Penfeld où elle travaille pour l'organisation Todt.

En août 1941, suite à une réorganisation, il entre au *Triangle* de direction du [P.C.F](#) à l'arsenal. Avec Yves Labous et [Mathurin Le Gôf](#), ils œuvrent désormais à l'organisation de la propagande et des actions de résistance dans les ateliers. Le mois suivant, il réalise un sabotage sur des accus de sous-marins allemands. Avec l'aide de son groupe de l'Organisation Spéciale (O.S), branche [Arsenal](#), il verse du sel dans deux cuves et y ajoute de l'eau impropre. Il semble que cette action ait retardé l'appareillage de plusieurs sous-marins pendant quelques jours.

Par résonance aux exécutions de Châteaubriant et Nantes, Charles Cadiou, [Mathurin Le Gôf](#) et [Yves Prigent](#) organisent une grève à l'arsenal le 25 octobre 1941. En décembre 1941, les communistes réorganisent l'O.S et la direction du [P.C.F](#). Ceci s'impose car les activités et groupes résistants se mélangent trop, mettant toute la structure en danger. Il est décidé que le *Triangle* de direction de l'arsenal, dont fait partie Charles Cadiou, prendra désormais la tête du [P.C.F](#) à Brest.

Le 26 mars 1942, il participe à la vaste opération de sabotage des sous-stations électriques de l'arsenal. Pour sa part, Charles Cadiou fait équipe avec [Lucien Kerouanton](#) pour mettre hors service la sous-station de son secteur, servant pour les sous-marins allemands. Le mois suivant, alors qu'il se rend chez [Henri Moreau](#) avec [Yves Prigent](#), [Carlo De Bortoli](#) et [Mathurin Le Gof](#), Charles Cadiou est arrêté le 28 avril 1942 par deux policiers brestois. Il subit un interrogatoire musclé par la police française qui tente de lui arracher des informations. Après quoi, il est livré à l'armée allemande avec ses camarades. Interné dans un premier temps à Pontaniou, il est traduit devant la justice brestoise le 14 mai 1942. Il écope d'une peine de prison mais fait appel dans la foulée. Dans l'attente de son nouveau jugement, il est transféré et écroué le 24 juin 1942 à la prison de Quimper. Il est de nouveau transféré le 24 juillet 1942, vers un lieu d'internement inconnu de nos sources.

L'ouvrier brestois est rejugé par la Section spéciale de la Cour d'appel de Rennes, le 1er décembre 1942, qui confirme sa condamnation à trois ans de prison pour *activité communiste*.

Interné en France jusqu'en septembre 1943, il est ensuite déporté en Allemagne avec le statut *Nacht und Nebel*. Il passe par les camps de Karlsruhe et Sonnenburg où il retrouve son compatriote [Marcel Roudot](#), qui hélas ne survit pas. Il est enfin déplacé à Sachsenhausen jusqu'à sa Libération en mai 1945 par l'avance des Alliés. Durant tout son internement, il fut contraint aux travaux forcés.

Pour son engagement clandestin, il est homologué administrativement au grade de lieutenant. En 1961, Charles Cadiou est décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de Guerre 1939-1945, avec palme. Il reçoit également la médaille de la France libérée et sera promu officier de la Légion d'honneur.

Après guerre, il entre au conseil municipal de 1947 jusqu'à 1953 sous le mandat d'Alfred Chupin. Il reste investi dans le militantisme et poursuit également sa carrière à l'arsenal avant d'être licencié du fait de son activité syndicale et de ses prises de position contre les guerres coloniales. Il devient alors secrétaire de l'union locale de la C.G.T. Suite à son décès, la ville de Brest attribue son nom à une rue du quartier du Portzic en 1982.

La sépulture de Charles Cadiou se trouve dans le cimetière de Saint-Martin à Brest [Carré 23, Rang 9, Tombe 22]

Publiée le lundi 20 juillet 2020, par [Gildas Priol](#), mise à jour jeudi 13 juin 2024

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil ([1E239](#), [2E/L124](#) et [3E475](#)), listes électorales de 1933 & 1939 ([1K73](#) & [1K90](#)), recensement de 1936 ([1F88](#)), fonds F.N.D.I.R.P (87S) et carnet de notes, chansons et dessins de Charles Cadiou ([1NUM28](#)).
- Archives départementales du Finistère, rapport de police du 24 novembre 1942 (200 W 70), fichier départemental des prisonniers politiques et déportés (1397 W 1) et registres d'écrou (2 Y 351).
- Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, fonds de la Cour d'appel de Rennes 1942 (212W13), aimablement transmis par [Joris Brouard](#) (2022).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier Procès des FTP de Brest (GR 28 P 8 57 29), aimablement transmis par Brigitte Snejkovsky (2023).
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation, registre des déportés (I.139).
- Brest Métropole, service des cimetières - [sépulture de Charles Cadiou](#).
- KERBAUL Eugène, *1270 militants du Finistère (1918-1945)*, auto-édition, Paris, 1985.
- KERBAUL Eugène, *Chronique d'une section communiste de province (Brest, janvier 1935 - janvier 1943)*, auto-édition, Paris, 1992.
- CISSÉ Gérard, *Rues de Brest - de 1670 à 2000*, éditions Ar Feuntelin, 2012, page 489.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de Résistant de Charles Cadiou ([GR 16 P 99990](#)) - **Non consulté à ce jour**.

- Service historique de la Défense de Caen, dossier individuel de déporté de Charles Cadiou ([AC 21 P 720492](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>